

Table des matières

Mot du président	1
Qui sommes-nous	2
Structure organisationnelle	2
Planification stratégique 2020-2023	3
Mission	3
Vision	3
Plan d'action	3
Rapport de gestion	4
Covid-19	4
Réunions du conseil	4
Assemblée générale annuelle	4
Implications et dossiers	5
Réduction de l'utilisation d'antimicrobiens utilisés en prévention	5
Entente Québec-Ontario	5
Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec	5
Producteur d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)	6
Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)	6
Comité avicole de l'AQINAC	8
Le Rendez-vous avicole AQINAC 2019	9
Équipe de support	9
Annexe – Comités et nominations	10

Mot du président

Chers collègues,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2019-2020 des activités de l'association. Vous remarquerez que nous vous proposons un nouveau modèle de rapport annuel basé sur le développement des divers dossiers et activités de l'association.

Évidemment, nous ne pouvons passer sous silence les impacts de la pandémie de COVID-19 qui sévit partout sur la planète. En effet, les chaînes d'approvisionnement alimentaire ont lourdement été secouées par la pandémie. Pour les couvoirs, ces contrecoups ont représenté près de 200 000 poussins euthanasiés et environ 2 millions d'œufs en incubation détruits.

Cette réduction de la production est le résultat direct des conséquences de la décision des Producteurs de poulets du Canada de réduire la production de poulet au Canada. À elle seule, la fermeture des restaurants a eu un impact considérable sur la redistribution des produits de la volaille. La crise est loin d'être terminée et mobilisera sûrement beaucoup de nos actions pour la prochaine année.

La dernière année a également été employée à réaliser notre première planification stratégique. Quoiqu'un peu mis sur la glace depuis le printemps, nous mobiliserons de nouveau nos forces au cours de la prochaine année dans la réalisation de notre plan d'action. Avec notre nouvelle mission et notre nouvelle vision, nous poursuivrons notre mandat de promotion et de représentation des intérêts des couvoirs.

Il y a donc beaucoup de travail accompli, mais encore beaucoup à réaliser dans la prochaine année.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil d'administration ainsi que leur personnel pour leur implication auprès de l'association et des nombreux dossiers portés par notre organisation.

Un merci spécial à toute l'équipe qui supporte Les Couvoiriers du Québec inc. dans la réalisation de sa mission et de ses mandats.



M. Denis Caron
Président du conseil d'administration

Qui sommes-nous

Les Couvriers du Québec inc. (LCQ) est une association regroupant les couvoirs de poulets à griller du Québec.

- Couvoir Boire & Frères inc., Wickham
- Couvoir La Coop, Victoriaville
- Couvoir Scott Itée, Scott
- Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- Réal Côté inc., Ange-Gardien

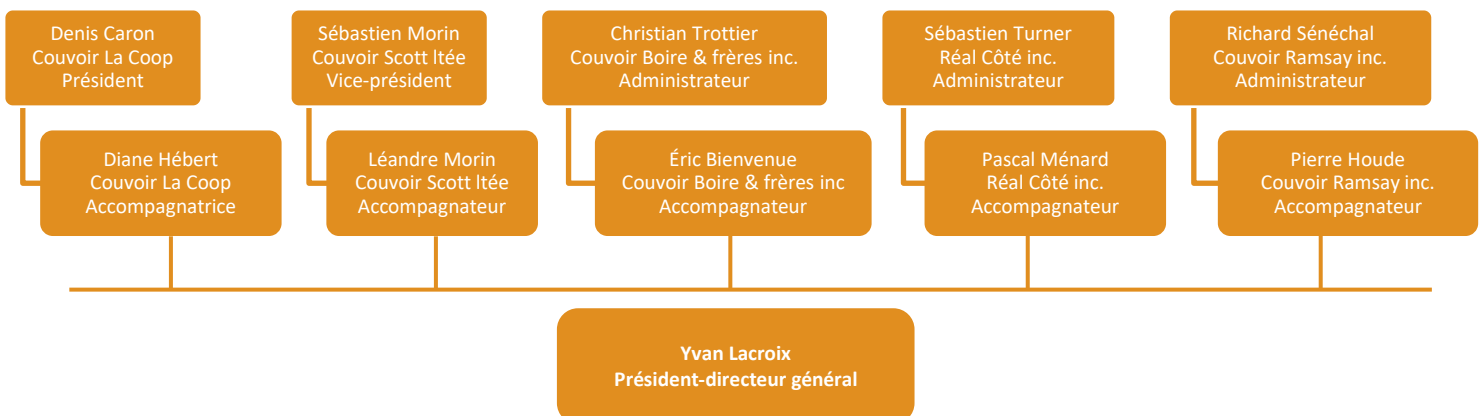
Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation plus de 265 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché plus de 220 millions de poussins, pour une valeur de livraisons estimée à plus de 210 millions \$.

Les couvoirs de l'association emploient plus de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés de leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs de volailles et en tant que producteurs d'œufs d'incubation.

Structure organisationnelle

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq (5) administrateurs, nommés par chacun des couvoirs membres. Ces derniers nomment également un accompagnateur sans droit de vote afin de participer aux échanges.



Planification stratégique 2020-2023

À l'automne 2019, le conseil d'administration a pris la décision de réaliser une planification stratégique pour les années 2020-2023.

Cette planification a permis :

- de s'assurer que la mission actuelle et les valeurs sont représentatives de la réalité de l'association;
- d'avoir une lecture juste de la situation actuelle, relativement à nos environnements internes et externes;
- de déterminer les principaux enjeux touchant l'environnement d'affaires et la vision;
- de déterminer les principaux axes de développement de l'organisation pour confirmer notre raison d'être et assurer notre pérennité;
- de déterminer nos grandes orientations stratégiques;
- de doter l'association d'un plan d'action concret dans le temps, en lien avec les orientations stratégiques identifiées.

Mission

Assurer un leadership dans la promotion et la représentation des intérêts des couvoirs québécois de poulets de type chair en favorisant le développement d'une industrie avicole moderne et durable.

Vision

Partenaires mobilisateurs d'une filière forte et prospère, nous sommes la référence en accoupage auprès des parties prenantes des industries bioalimentaire et avicole.

Plan d'action

- Les orientations du plan d'action sont en lien avec les trois (3) grands axes de la planification stratégique :
 - Le positionnement
 - Les membres
 - La capacité organisationnelle et opérationnelle

Rapport de gestion

Covid-19

La pandémie de COVID-19 qui sévit depuis mars 2020 constitue une réalité particulière et inhabituelle à laquelle personne n'était préparé.

Pour le secteur agricole québécois, les enjeux sont nombreux. C'est pourquoi la filière volaille a créé une cellule de crise qui se réunit de façon hebdomadaire par visioconférence. Les organisations suivantes forment la cellule de crise :

- Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec
- Les Couvoiriers du Québec
- L'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière
- Les Éleveurs de volailles du Québec
- Le Conseil de la transformation de volaille du Québec

Le mandat de la cellule de crise est de surveiller étroitement l'évolution de la situation et les répercussions de la COVID-19. Également, depuis le début de la crise, les acteurs de l'industrie ont instauré des mesures supplémentaires dans toutes leurs activités pour protéger la santé et la sécurité de leurs employés et des inspecteurs d'aliments.

C'est pourquoi en avril dernier, il a été établi par les membres de la filière qu'une réduction immédiate de 15 % des placements de poussins pour la période de production de poulet A-163 était nécessaire. Depuis, il a été convenu d'une réduction de 15 % également pour la période A-164. Au moment d'écrire ces lignes, la production pour la période A-164 a été augmentée de 1.25 %.

Également, afin d'assurer un espace de travail plus sécuritaire à leur personnel, Les Couvoiriers du Québec ont pris la décision de réduire de façon très significative les équipes de sexage.

Réunions du conseil

Au cours de l'année 2019, le conseil d'administration de Les Couvoiriers du Québec inc. a tenu quatre (4) réunions régulières et quatre (4) webinaires pour gérer les affaires de l'association.

De janvier à mai 2020 inclusivement, afin d'établir une surveillance active sur la pandémie de COVID-19, le conseil d'administration a tenu dix-huit (18) rencontres par webinaire. Deux (2) rencontres officielles du conseil d'administration ont également eu lieu.

Assemblée générale annuelle

Les Couvoiriers du Québec inc. ont tenu leur assemblée générale annuelle les 28 et 29 mai 2019 à l'Hôtel musée des premières nations à Wendake.

Implications et dossiers

Les Couvoiriers du Québec participent aux enjeux nationaux via la Fédération canadienne des couvoirs (FCC), impliquée dans la filière volaille. Également, M. Christian Trottier, administrateur de Les Couvoiriers du Québec est président de la FCC depuis 2018.

Les Couvoiriers du Québec sont également impliqués dans les enjeux du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV), ainsi qu'auprès des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC) par leur participation à la FCC.

Réduction de l'utilisation d'antimicrobiens utilisés en prévention

L'industrie de la volaille a établi de poursuivre la réduction de l'utilisation des antimicrobiens (UAM) en éliminant l'utilisation préventive de la catégorie III d'ici la fin de 2020, sous réserve d'une réévaluation en 2019. En tenant compte d'importants aspects associés au bien-être animal et au développement durable, les Producteurs de poulet du Canada ont

reporté leur décision de fixer une date de mise en œuvre pour l'élimination de l'utilisation préventive de la catégorie III. La décision sera réexaminée lors de la réunion de juin 2020.



Entente Québec-Ontario

Le litige interprovincial portant sur le marché de poussins de l'Est de l'Ontario desservi historiquement par les couvoiriers québécois a occupé un rôle de premier plan au cours des dernières années. Ce conflit s'est soldé par une entente de principe d'une durée de 5 ans. Un comité de travail se penche actuellement sur le renouvellement de cette entente.

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec

Dans la décision 11214, la Régie demandait aux Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) de produire « une étude coûts-bénéfices relative à la limite de 13 935 m². Cette étude ayant été présentée par les ÉVQ en janvier 2019, la question de la justification d'une clause de détention maximale de quota de production de poulet a de nouveau été portée à l'attention de la Régie.

Les intervenants ayant des intérêts communs dans le cadre de la révision du Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, ceux-ci ont confié le mandat à M. Daniel-Mercier Gouin de produire un rapport portant sur la règle du maximum individuel de détention de quota de production de poulet, en tenant

compte de l'état actuel de la filière avicole, notamment son historique de développement, sa structure et son insertion dans le mouvement de consolidation des filières agroalimentaires au Québec.

Afin que M. Daniel-Mercier Gouin puisse réaliser son mandat, les intervenants ont déposé une demande d'enquête et d'ordonnance à la Régie afin de demander à chacun des gestionnaires de regroupements de présenter leurs observations sur la répartition en tenant compte des quotas exploités dans le cadre d'un pôle de gestion.

À la suite de son analyse, la Régie a pris acte des consentements des gestionnaires de regroupements de compléter les documents créés par M. Daniel-Mercier Gouin. Le travail sera réalisé au cours du mois de juin 2020.

Producteur d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)

Le conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec prévoit deux (2) sièges à des producteurs couvoiriers.

Également en place, un comité regroupant des représentants des POIQ et de LCQ, ceux-ci veillent aux dossiers d'intérêts communs afin de mieux comprendre les enjeux, d'analyser les situations et d'envisager les actions qui sont présentées aux instances respectives.

Au cours de la dernière année, le comité de liaison s'est surtout penché sur la mise en place du Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ), qui couvre les pertes économiques associées à *S. Enteritidis* et *Mycoplasma synoviae*.

Par le fait même, le protocole de dépistage de *S. Enteritidis* a été lancé en janvier 2020 conjointement au RIPOIQ. Le protocole prévoit que :

- Les troupeaux sont échantillonnés 2 fois par cycle;
- Il permet de prévenir, d'assurer le suivi d'une éclosion et de limiter les impacts;
- Assure une réaction rapide et efficace en cas d'éclosion;
- Permet de créer une base de données sur la prévalence;
- Assurera une meilleure uniformité des pratiques de vaccination.

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) est un partenaire du secteur avicole québécois qui coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.

Régime d'indemnisation

Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a été officiellement lancé le 12 février 2019. Le régime fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) permettant de couvrir certains coûts et pertes encourus lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

***Mycoplasma synoviae* (MS)**

En 2019, une aide financière du Programme Initiatives Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada a été obtenue afin de réaliser une étude de prévalence sur MS, dans toute la filière avicole québécoise, et d'explorer les coûts d'inclure cette maladie au RIMAQ. L'échantillonnage pour l'étude de prévalence s'est échelonné de juin 2019 au 31 mars 2020. Les prélèvements ont été effectués, selon le type d'oiseau, à l'abattoir ou lors du transfert des oiseaux vers le poulailler de ponte. Les résultats de l'étude de prévalence seront connus au cours de l'année. Les travaux concernant l'exploration d'un ajout potentiel au RIMAQ se dérouleront d'avril 2020 jusqu'à l'échéance du projet en mars 2021.

Stratégie de réserve élargie de matériel de biosécurité

Un partenariat avec Service Avicole JGL de Victoriaville a été convenu en octobre 2019 sur une réserve élargie de matériel d'urgence pour toute situation de crise sanitaire (ex. : survêtements, bottes, bonnets et gants jetables). Les échanges se poursuivent avec cette entreprise pour finaliser les modalités de l'entente de service.

Projet sur facteurs de propagation de la LTI

Un projet sur l'évaluation des principaux facteurs de risques associés à la dispersion du virus lors de l'épidémie à Saint-Félix-de-Valois, incluant le facteur aérosol, a été dirigé par le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Les données épidémiologiques et d'élevages dans la région concernée ont été recueillies, analysées et présentées lors de l'assemblée générale annuelle de l'EQCMA le 7 février 2020.

Projet Delphi

La direction de la santé animale du MAPAQ a mandaté le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire pour mener un sondage d'opinion sur les principaux facteurs de risques associés à l'introduction d'agents pathogènes infectieux dans les élevages avicoles commerciaux québécois. Réalisée avec la collaboration de l'EQCMA, le but de cette étude est de recueillir, par l'entremise d'un questionnaire, l'opinion des principaux intervenants du secteur avicole (producteurs, conseillers techniques et médecins vétérinaires) sur les risques associés à différentes pratiques de production. Les résultats de cette étude ont aussi été présentés lors de l'assemblée générale annuelle de l'EQCMA le 7 février 2020.

Révision du protocole LTI et MG

Le protocole de l'EQCMA dans les cas de LTI et de MG dans les troupeaux commerciaux de volailles au Québec est de nouveau en révision. Les changements les plus importants des derniers mois portent sur la

définition de la zone à risque, les mesures de biosécurité à l'intention des producteurs, et finalement sur la gestion du fumier en rapport avec le chauffage, l'entreposage et l'épandage, des mesures qui ont été complètement revues en rétroaction aux commentaires reçus lors des épisodes de LTI de 2018 et 2019.

Une fiche technique sur l'application de vaccins vivants à la ferme pour la LTI et une procédure à l'intention des vétérinaires pour l'obtention d'un diagnostic plus rapidement ont aussi été ajoutées au protocole. De plus, les critères de regain de statut négatif ont été revus pour ajouter des tests PCR-LTI pour le deuxième lot vacciné de poulets à griller des sites infectés.

Validation de test PCR-LTI pour l'environnement

Le test PCR-LTI utilisé pour le diagnostic de la LTI était traditionnellement appliqué seulement sur des tissus ou des excréments provenant d'oiseaux. Ce test a été validé par l'EQCMA sur des échantillons environnementaux et il pourra éventuellement être utilisé comme un outil pour valider, par exemple, le lavage et la désinfection des poulaillers après une infection à la LTI. Cette étude a été faite en collaboration avec le Laboratoire de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

Déclaration obligatoire des maladies avicoles

La mise à jour des exigences réglementaires concernant la déclaration obligatoire et le respect de mesures de biosécurité par les producteurs lors d'éclosion d'une des six maladies avicoles sous mandat de l'EQCMA a été déposée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec par certaines associations de producteurs. L'EQCMA a collaboré de près avec ces associations afin d'incorporer à leurs règlements les modifications à la révision antérieure au Protocole d'intervention dans les cas de LTI et de MG comme convenu avec l'Équipe technique santé. Ce processus doit suivre toute modification aux mesures de biosécurité des producteurs comprises dans le protocole de l'EQCMA.

Cas de LTI et mycoplasmoses à MG

L'EQCMA est intervenue dans des cas de MG impliquant deux petits élevages de poules commerciales d'œufs de consommation qui ont été diagnostiqués en janvier et en mai 2019. Ces deux fermes ont regagné leur statut négatif en avril et en septembre 2019 respectivement. Au début 2019, l'EQCMA est aussi intervenue dans une éclosion de LTI sur deux sites de poulet à griller dans la région de Saint-Dominique. L'autoquarantaine de ces fermes a été levée en mai 2019.

Comité avicole de l'AQINAC

Le comité avicole de l'AQINAC réserve une place à un représentant des Couvoiriers du Québec pour échanger sur les enjeux qui sont souvent très liés. En 2019, les membres du comité se sont principalement penchés sur les dossiers chauds touchant la filière avicole tels que l'antibiorésistance et le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet.

Le Rendez-vous avicole AQINAC 2019

Le Rendez-vous avicole 2019 s'est tenu le 20 novembre dernier. Élaboré dans un esprit de filière, cet événement poursuit le même objectif depuis ses débuts, soit de mobiliser les différents partenaires de la production avicole vers des objectifs communs pour mieux relever ensemble les défis quotidiens et futurs de notre secteur d'activité.

Pour sa 14^e édition, le Rendez-vous avicole AQINAC proposait d'excellentes conférences avec en plus une soirée unique visant à célébrer la qualité des produits de volaille, de ses artisans et de ses partenaires. L'événement a atteint une participation record de plus de 700 participants.

Équipe de support

Yvan Lacroix	Président-directeur général
Sébastien Lacroix	Directeur général adjoint
Julie Boudreau	Gestionnaire de projets
Claudia Galland-Bédard	Adjointe à la direction
Marie-Claude Durand	Agente aux communications et aux événements
Marie-Eve Boudreau Lepage	Agente à la coordination des événements
Yamina Charron	Agente à la coordination des événements
Éva-Maude Dragun	Agente aux partenariats et commandites (congé maternité juillet 2019)
Audrey Labrecque	Agente aux partenariats et commandites
Carol-Ann Ruel	Technicienne en comptabilité (congé maternité automne 2020)
Marie-Maude Dupont-Messier	Technicienne en comptabilité
Lyne Plourde	Secrétaire réceptionniste – commis comptable
Lyne Thong Kham	Agente administrative et soutien technologique

Annexe – Comités et nominations

À l'échelle nationale

Fédération canadienne des couvoirs (FCC)		ACIA
Conseil d'administration	Comité antibiorésistance	Politique et programme troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs
Christian Trottier	Richard Sénéchal	Richard Sénéchal

À l'échelle provinciale

Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ)

Calendrier d'abattage	Projet de règlement
Sébastien Morin	Christian Trottier
Denis Caron	Pierre Houde
Christian Trottier	

POIQ

Conseil d'administration	Comité de liaison	Comité de négociation de la demande	Comité PENP	Comité suivi protocole de dépistage
Sébastien Morin	Sébastien Morin	Denis Caron	Sébastien Morin	Julie Boudreau
Richard Sénéchal	Christian Trottier	Christian Trottier		Marie-Pier Labrecque
	Richard Sénéchal	Sébastien Morin		
	Denis Caron			
	Julie Boudreau			

EQCMA

Conseil exécutif	Conseil d'administration	Comité consultatif
Yvan Lacroix	Denis Caron	Julie Boudreau
	Sébastien Morin	Marie-Pier Labrecque

MAPAQ

Comité de réduction des pathogènes	Stratégie québécoise santé et bien-être des animaux	
	Groupe de pilotage	Comité sectoriel aviaire
Denis Caron	Julie Boudreau	Julie Boudreau
Julie Boudreau		Daniel Venne
Daniel Venne		

Divers		AQINAC	Conseil général des associations
Coalition pour la souveraineté alimentaire	Chaire de recherche avicole	Comité avicole	Conseil d'administration
Denis Caron	Denis Caron	Sébastien Morin	Denis Caron
			Sébastien Morin
			Julie Boudreau

Comités internes

Comité communication	Comité santé
Christian Trottier	Christian Trottier
Richard Sénéchal	Linda Lallier
Sébastien Morin	François Duguay
Denis Caron	Simon Cloutier
Sébastien Turner	Sébastien Turner
Marie-Claude Durand	Denis Caron
Julie Boudreau	Marie-Pier Labrecque
	Jean-Philippe Doyon
	Richard Sénéchal
	Daniel Venne
	Sébastien Morin